



## **Le couvent des Dominicaines de Notre-Dame de Nazareth, un site monastique à Aix-en-Provence. Analyse des données archéologiques et premiers éléments de topographie péri-urbaine médiévale.**

**Catherine RICHARTE, Archéologue Chercheur, INRAP, LAMM. UMR 6572 – CIHAM. UMR 5648**

**Catherine BARRA, Archéologue, INRAP**

**Andreas HARTMANN-VIRNICH, Professeur, Provence – Aix-Marseille I Univ.**

### **Introduction**

Les travaux consacrés à la topographie religieuse aixoise s'accordent pour localiser dans l'enceinte du collège Mignet, dans le quartier Mazarin, sis au sud d'Aix-en-Provence, des fondations hospitalières religieuses médiévales et modernes. Plusieurs interventions archéologiques préventives ont été menées à l'emplacement même de l'ancien couvent des Dominicaines de Notre-Dame de Nazareth. La première opération en 1990 avait permis la découverte d'un abondant mobilier rejeté dans des fosses dépotoirs. En 2001, nos travaux ont révélé la présence de bâtiments et d'aménagements liés au couvent<sup>1</sup>. La troisième tranche réalisée en 2006<sup>2</sup> et 2007 a encore complété nos connaissances sur ce site.

Les recherches en archives menées par Noël Coulet retracent assez précisément l'histoire de ce couvent<sup>3</sup>. Les contextes archéologiques retrouvés, bien stratifiés, correspondent à des niveaux d'occupation (construction, utilisation et abandon) qui s'échelonnent entre le 1/2 du XIII<sup>e</sup> s. et la 2<sup>e</sup> 1/2 du XIV<sup>e</sup> s., date à laquelle les moniales abandonnent le lieu. La datation des céramiques et des verres, en concordance avec le monnayage corrobore les données d'archives explicites sur la vie des résidentes.

La campagne archéologique 2001 a mis en évidence un horizon lié à une occupation médiévale ancienne, antérieure à l'arrivée des moniales. Les vestiges et les indices de ces séquences appartenant du point de vue chronologique au courant du XIII<sup>e</sup> s. restent ténus. Les témoignages de cette occupation sont donnés par des tranchées de récupération de maçonnerie, des lambeaux de sol ou des constructions qui dessinent des espaces cohérents, du point de vue des techniques de mise en œuvre et de la logique stratigraphique, suivant un plan raisonné et orthonormé. Le terrain étant d'abord subdivisé en deux parties selon un axe directeur est-ouest, plusieurs murs délimitent ensuite des espaces ouverts, drainés, où perdurent des cultures. La fouille a ainsi permis de définir la destination des lieux ; ils sont, dans leur plus grande partie, dévolus à des clos et jardins, à l'exception du quart nord-est, occupé par un bâtiment dédié à une activité domestique. Un espace extérieur, paraissant ne pas appartenir, dans un premier temps, à la même propriété, est situé au sud-ouest et à l'extrémité nord-ouest de la zone fouillée.

Plusieurs modes de construction sont observés, murs liés à l'argile pour l'extérieur, au mortier pour le bâtiment, comportant une cloison en matériaux légers et un sol en terre battue, entourant un foyer assez rustique, tandis que des dispositifs liés à l'eau sont particulièrement soignés dans leur agencement, choix du matériau et mise en œuvre.

Du point de vue chronologique, et si nous considérons les mentions livrées par les sources écrites, ces vestiges pourraient correspondre à la période d'occupation des frères de la Pénitence du Christ dits Sachets. Il semble qu'ils aient occupé le secteur durant une quarantaine d'années, jusqu'à ce que leurs biens soient mis en vente<sup>4</sup> après la dissolution de l'ordre. La nature des vestiges mis au jour ne permet pas de déterminer s'ils faisaient partie des possessions des Sachets ou si ces terrains sont à rattacher au premier hôpital Saint-Jacques, édifié dans ce même secteur, et dont un inventaire nous apprend qu'il comprenait plusieurs *domus*, dont une cuisine et un cellier<sup>5</sup>. Il n'est pas impossible

<sup>1</sup> Richarté, Barra, Hartmann 2006.

<sup>2</sup> Barra, Richarté, Sivan 2006

<sup>3</sup> Coulet 1973 : 233-262.

<sup>4</sup> à l'invite du pape Nicolas IV, par l'archevêque d'Aix à l'abbé de Saint-Victor de Marseille (Coulet 1973 : 238), qui le revend à Charles II d'Anjou (*ibid.* p. 237).

<sup>5</sup> Pourrière 1969 ; Coulet 1973 ; Coulet 1978.

que la limite formée par le long mur est-ouest marque justement la séparation entre deux propriétés distinctes.

## ● 1 Les premiers temps de la communauté...

Quelques Dominicaines quittent le Lauragais pour Marseille où elles s'installent en 1286-87. "...Quatre sœurs furent députées de Prouille afin d'occuper les lieux où Frère Raymond Botini assumait la charge de prieur tandis que Mathilde de Forcalquier occupait celle de prieure"<sup>6</sup>. Modestement hébergées par de riches bourgeois marseillais, elles n'y demeurent que de brèves années d'après Bernardo Gui<sup>7</sup>, et furent bientôt orientées, poursuivait E. Baratier, par le roi Charles II d'Anjou, de Naples, de Sicile et de Jérusalem, comte de Provence, vers la cité d'Aix, pour un "plus seigneurial destin".

Loin de l'idée d'itinérance, elles sont d'abord installées dans la bastide royale de la Durane, en novembre 1290, où les sœurs se trouvent trop isolées. Un nouvel achat foncier permet à Charles II de les loger, disent les textes<sup>8</sup>, à côté des murs de la cité, dans la maison des Sachets qui l'occupaient encore en 1251<sup>9</sup>. En 1292, au moment du transfert du couvent contre les murailles de la ville d'Aix, les Prêcheurs sont déjà présents à Aix, non loin d'un important lieu de pouvoir, le palais comtal. Le dévolu des Dominicains et, plus généralement, des Mendiants, nouveau clergé" comme le souligne J. Le Goff<sup>10</sup>, se fixe sur les "grandes et moyennes villes"<sup>11</sup>. La ville d'Aix compte pour la fin du XIIIe s. environ 1500 feux, moitié moins que Marseille, mais beaucoup plus que Saint-Maximin qui n'en possède que 320<sup>12</sup>. Aix, en plein essor démographique et économique est propice à l'installation raisonnée des sœurs de Nazareth.

Ce couvent qui a l'obligation de faire œuvre d'assistance devra recevoir 100 religieuses dont 10 converses. La construction du couvent dure, d'après les notices de B. Gui, de 1293 à 1297, vraisemblablement pour une première campagne de travaux. En 1298, l'archevêque consacre le cimetière. Mais en 1301, on acquiert encore des parcelles pour agrandir le jardin rogné par les récentes constructions. Enfin, à cette date, on travaille encore à l'édification du dortoir et des murs de clôture<sup>13</sup>.

### Quelles sont les caractéristiques de ce couvent féminin ?

- La rareté, car on peut admettre que les maisons de femmes sont assez peu nombreuses chez les Dominicains.

- Cette fondation se fait à la demande d'un laïc, en l'occurrence, du roi, dans la plus pure dans la tradition capétienne, l'Ordre est entièrement au service de la monarchie (Le Goff 1973 : 137). Une sorte de politique du lignage s'exerce par le biais de ces fondations, et les couvents royaux sont des lieux où se perpétue la mémoire et s'affermir le pouvoir.

- C'est une véritable seigneurie ecclésiastique. Le répertoire des plus anciens titres des Dominicaines d'Aix n'analyse pas moins de 120 actes. Parmi eux figurent 31 donations, 6 legs, concernant immeubles et cens. Le patrimoine de l'établissement pourrait avoir été d'après Jean Pourrière considérable<sup>14</sup>.

- C'est aussi une résidence royale, Charles II y séjourne régulièrement.

L'autre aspect est d'ordre social, il concerne la politique de recrutement, une liste dressée en 1318 recense 82 religieuses. Parmi elles, la propre fille du roi Charles II, Béatrix, ainsi que des lignages de Provence, *milites* ou *domicelli*, filles des *Baux*, de *Meyrargue*, de *Puyricard*, d'*Eguilles*, de *Sabran*, de *Lamanon*, de *Roquevaire*... Apparaissent encore des patronymes illustres, la famille *Etendard*, connétable du royaume (normand), ou des familles de moindre envergure tels, les *Esparron*, *Artaud*

---

<sup>6</sup> Baratier 1973 : 189.

<sup>7</sup> *De Fundatione*, 284

<sup>8</sup> ADB. 68H1 f°9.

<sup>9</sup> Fontette 1973 : 210 : G.C.N., I 318.

<sup>10</sup> Le Goff : 1973 : 118).

<sup>11</sup> Ribaucourt 1973 : 32

<sup>12</sup> Vicaire 1973 : 46

<sup>13</sup> Coulet 1973 ; 240 – ADB. B, 264 f°18.

<sup>14</sup> Pourrière, *ibid.*

de Venel, de Meyreuil, ou encore des filles de riches marchands<sup>15</sup>. On note une majorité de nobles et des liens forts avec la bourgeoisie ; le bassin de recrutement est vaste, il va bien au-delà de la Provence.

La vocation à l'instruction reconnue pour les couvents dominicains, rarement soulignée pour cet établissement (Vicaire 1973 : 69), est pourtant pressentie à travers ce recrutement juvénile. Le retour dans le siècle et le destin laïc choisi pour Béatrix par son royal père après plusieurs années passées à Notre Dame de Nazareth en est l'illustration.

- Enfin, on se trouve assez loin de la mystique de la pauvreté, le train de vie mené dans le monastère est aristocratique. Le soin apporté à l'alimentation<sup>16</sup>, l'équilibre et la variété des espèces consommées (viandes et poissons), le luxueux mobilier monogrammé, l'inventaire des biens et droits, le rayonnement du couvent à travers les textes trahissent l'opulence de l'institution.

## ● 2 Les limites et la superficie du couvent d'après les indices fournis par les sources anciennes

Le nouvel établissement devait constituer par son emprise au sol, et par la qualité de son bâti, un marqueur important du paysage péri urbain médiéval. Selon le chroniqueur Dominicain B. Gui<sup>17</sup>, il est situé hors de la ville d'Aix, mais très près des murailles, sur l'emplacement de l'ancien couvent des frères Sachets. Un autre texte, daté de l'année 1294, précise que les bâtiments de l'hôpital Saint-Jacques sont contigus au monastère<sup>18</sup>. Il existe toujours dans le centre d'Aix une rue de Nazareth, appelée parfois au XIVe et XVe s. rue des Dames ou des Dames religieuses de Nazareth<sup>19</sup>, situable sur les plans anciens, qui se dirigeait vers ce couvent depuis le bourg. Le monastère n'est néanmoins pas organiquement relié à la ville et le maillage demeure très lâche. En dehors du réseau viaire, anciennement tracé, quelques éléments structurent le paysage de ce quartier *extra muros*. La propriété des Dominicaines, quasi-rurale, paraît entourée par le domaine public (enceintes, voies) ou ecclésiastique (propriétés du Chapitre et de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean). Le monastère dut ainsi rivaliser dans le paysage, par son ampleur, avec celui des Hospitaliers de Saint-Jean, fondation légèrement antérieure.

Dans ce vaste cadre, le monastère rencontre peu de contraintes spatiales et les constructeurs peuvent lui donner l'envergure voulue. Afin de déterminer son emprise, nous avons confronté la restitution que proposait J. Pourrière, d'après les textes, à l'iconographie notamment des plans de l'époque moderne sur lesquels sont figurées des voies, et de rares bâtiments sur de nombreux terrains en friche ou cultivés. A l'Ouest, le couvent est bordé par la rue Saint-Jacques ou chemin de Marseille "*in itinere publico quo itur Massiliam*"<sup>20</sup> ; à l'Est se trouvent les terres et la commanderie de Saint-Jean de Jérusalem ; au Nord, le "Vieux Monastère"<sup>21</sup> devait atteindre la hauteur de la ligne méridionale du Cours Mirabeau actuel, confrontant quelques îlots épars, peu ou pas bâtis, sis entre un réseau de chemins et le rempart (sur la ligne septentrionale du Cours Mirabeau). Sa limite méridionale, reste plus hypothétique, on peut la supposer au niveau de la route qui rejoint le chemin de Marseille.

Le couvent couvre, selon les indications données par J. Pourrière<sup>22</sup> et nos tentatives de restitution, une surface d'environ 25000 m<sup>2</sup> soit 2,5 ha. La grande emprise géographique de la propriété foncière est bien à l'image de la puissance de l'établissement.

## ● 3 La description du groupe conventuel et les bâtiments mis au jour lors des campagnes de fouille.

---

<sup>15</sup> Coulet 1973 : 255.

<sup>16</sup> L'étude archéozoologique réalisée par M. Leguilloux a montré que le choix des espèces et l'âge d'abattage des animaux consommés étaient minutieux, Les moniales ne consomment pas d'animaux de réforme.

<sup>17</sup> B. Gui, *de Fundatione*.

<sup>18</sup> (Albanès 1899 : 462) (Cf. AD fonds Archevêché. Dominicaines d'Aix. reg. 1, f °17 v°)

<sup>19</sup> Cour des Comptes, reg. 1590. 31 janvier 1336/7.

<sup>20</sup> AM Aix-en-Provence, reg. BB 28 f°28 v°

<sup>21</sup> Reconnaissance de cens aux Dominicaines du 14 janvier 1374/5 et prot. H. Ramet, Lombard, 102, f°60

<sup>22</sup> Pourrière 1969 : 67

Le couvent est décrit comme "un des plus beaux bâtiments de la ville"<sup>23</sup>. Le programme architectural du groupe conventuel organise, dans une vaste propriété, d'après les descriptions faites, de nombreux corps de logis, bâtiments religieux et dépendances diverses, articulés autour de cours ou d'espaces libres, de jardins, le tout cerné d'une importante clôture. L'espace monastique, encint d'une muraille pour "s'éloigner des manières du monde", se divise traditionnellement en trois parties, la clôture réservée aux moniales (cloître, salle capitulaire, *scriptorium*, dortoir, réfectoire) ; les secteurs d'accueil (*l'hospitium*), les espaces dédiés à la vie matérielle (bâtiments de ferme, écuries, étables, avec les jardins, les terres agricoles), une clôture pour les moines qui dirigent en fait cette abbaye de femmes, des bâtiments destinés à l'étude et divers bâtiments pour loger ceux qui travaillent dans le couvent. Il comporte au moins une église (abbatiale), accessible à tous. Le précieux texte de Véran d'Esclapon, rédigé en 1379 pour une enquête sur les droits royaux de la Reine Jeanne<sup>24</sup>, décrit ainsi ce que fut le monastère :

*"Dans ce lieu-ci, ont été construites des églises et de nombreux édifices, à l'usage du prieur dudit monastère, et à celui des serviteurs de celui-ci, et aussi à l'usage et à l'habitation des frères, et du confesseur des dites [moniales], et en outre, de grands édifices à l'usage dudit seigneur roi, avec des prés, des vergers, des terres, une clôture (ou des cloîtres ?) et les autres choses indispensables dans toutes les maisons et édifices sus nommés, avec des fontaines (ou sources) d'eaux (thermales ?), dans chaque lieu précité. Et sans parler de plusieurs édifices et des logements à l'usage et au service des donats, des serviteurs et des autres domestiques du monastère susdit. Et tous les édifices susdits étaient ceints de hauts murs formant un carré, et à l'intérieur de ces murs était un grand jardin à l'usage de ce monastère, qui maintenant est en friche ... ».*

Force est de constater que nous n'avons appréhendé archéologiquement qu'une part réduite de cette immense propriété. Les campagnes de sondages et fouilles successives n'ont en effet pas touché à la clôture monastique proprement dite.

Les maçonneries que nous avons observées dessinent un réseau de constructions orthonormées et synchrones, comprenant une grande salle rectangulaire de plus de 120 m<sup>2</sup>, des communs (cuisines, annexes) ainsi que des espaces extérieurs incluant un puits monumental, des fosses dépotoirs. D'autre part, une partie de la zone de jardins et de cultures a été reconnue, et, pour ce que nous avons pu en voir, se situe à l'ouest et au sud de la parcelle, comprenant l'existence d'un corps de bâtiments avec cour<sup>25</sup> dans ce secteur. Fermé à l'ouest et à l'est par d'importants murs de clôture, ce secteur est agrémenté de plantations et de l'une des fontaines citées dans les textes. Les nombreux éléments liés à l'eau retrouvés dans l'enceinte du monastère au cours des travaux de fouilles comptent aussi un fragment de margelle de puits en terre cuite de style arabo-andalou, différents caniveaux et de probables latrines mises au jour lors de la toute dernière campagne<sup>26</sup>. Une concentration de creusements liés à la fonction de dépotoir ont été exhumés dans les espaces de jardin. L'enfouissement des ordures s'opère donc au sein même de la parcelle. Le dépôt de rebuts concourt également à amender les sols cultivés. En témoignent les déchets domestiques les moins biodégradables que sont les objets de céramique, verre, métaux et restes alimentaires (notamment ossements des animaux consommés) mêlés aux sédiments.

#### ● 4 Le bâtiment d'accueil, description archéologique et hypothèses

Sur les terrains auparavant non construits, un bâtiment monumental est édifié. Deux larges murs parallèles, distants de 8,50 m, forment les murs gouttereaux de l'édifice. D'orientation nord-sud confirmant celle de l'ancien découpage, ces murs se poursuivent, au nord comme au sud, hors des limites de la fouille, leur longueur étant pour chacun supérieure à 22 m. Ce nouvel édifice vient jouxter l'ancienne construction des cuisines, remaniée à cette occasion. Au nord, il est divisé en pièces étroites et rectangulaires, tandis que sa partie centrale est occupée par une vaste salle. On observe un épais mur de refend qui marque une séparation dans le bâtiment. Il semble, au regard de ce qui a pu être observé dans la berme sud-ouest du site, qu'une pièce présentant les mêmes caractéristiques que l'espace rectangulaire fouillé se soit située dans le prolongement de la première, au sud. Deux murets constitués de blocs de pierres de taille parallélépipédiques, appelés bars<sup>27</sup>, scandés de colonnettes, sont installés parallèlement aux murs gouttereaux, à plus d'1 m de ces derniers. Les

<sup>23</sup> Coulet 1977 : 91

<sup>24</sup> ADB, B7, f°10 et Cour des Comptes f°13v°-14

<sup>25</sup> Ratsimba *et al.* A paraître

<sup>26</sup> Ratsimba *et al.* A paraître

<sup>27</sup> Bernardi 1995 : 153

tranchées de fondation mises au jour complètement épierrées sont larges de 1,30 m en moyenne, et profondes de 1,50 m. De telles fondations permettent d'envisager l'existence d'un (voire de plusieurs) étage (s) ainsi que le voûtement de l'édifice.

Les dimensions imposantes de cette salle rectangulaire, ainsi que la proximité des cuisines, justifient son interprétation comme bâtiment d'accueil avec une mise en oeuvre de qualité incluant des éléments de décor. La découverte de fragments de verre à vitre, grugés, dans les niveaux de sol à l'intérieur de la pièce et dans les remblais liés à la démolition de l'édifice, suggèrent l'existence de baies vitrées logées sans doute dans des ébrasements. Certains fragments portent des décors peints (traces de grisaille, lignes dépolies, motifs de quadrillage, formes géométriques diverses) ou sont colorés (vert, rosé et proportion conséquente de verre cobalt, teinté dans la masse) ont été prélevés. Certaines caractéristiques, certaines irrégularités font néanmoins s'interroger sur la destination de l'espace. Colonnnettes et bars sont des éléments de réemploi. Les bars présentent des modules sensiblement différents tout en restant proches. Les bases des colonnettes octogonales, qui n'étaient peut-être que les piédestaux de poteaux de bois, sont plantées à même la glaise. Leurs tailles réduites et leur forme – un simple congé transforme la base de section trapézoïdale en octogone – sont en effet proches des éléments porteurs d'une charpente légère, ce qui laisse à penser qu'il ne s'agissait effectivement que d'une manière de préserver les bois de l'humidité du sol. Par conséquent, l'aspect de la colonnette semble secondaire, seules les fonctions utilitaires de cloisonnement, support et isolation paraissent primer.

Il en allait de même pour le socle dans lequel les piles étaient engagées, et qui formait une sorte de basse estrade maçonnée pour séparer le périmètre de la salle du sol inférieur. Celui-ci était recouvert d'un sol construit ; une chape de mortier rosâtre uniformément répartie sur l'ensemble de l'espace, épaisse de 10 mm environ. Il est impossible de vérifier l'existence d'un carrelage ou d'un dallage, pourtant plausible, dans la mesure où toute la surface a été soigneusement dépouillée, et recouverte d'un second sol daté par le *terminus post quem* d'une monnaie de 1335 (Raymond III des Baux), fait d'une chape de limons damés, suivie d'une couche charbonneuse épaisse d'au moins 1 à 2 cm, qui servait peut-être de couche d'isolation sous un plancher ou résultait d'un incendie, quoique les pierres conservées *in situ* ne portent pas de trace de rubéfaction. Au centre de l'espace, une structure rectangulaire, composée de dalles de calcaire liées à la chaux enserrait une dépression creusée en cuvette, modérément rubéfiée par le feu provenant vraisemblablement d'un ustensile de chauffage amovible, *fornal* ou *brasero*.

La restitution des aménagements intérieurs dépend de l'interprétation de la forme, de la hauteur et de la largeur des estrades, aménagées contre les murs longitudinaux de la salle ainsi que de la position et de l'espacement des colonnettes. Celles-ci étaient en retrait d'environ 0,20 m sur la "marche", à une distance aux murs restituée d'environ 1,30 à 1,40 m. La distance franche entre chaque support, qui ne suivait pas un module régulier, était de 2 à 2,80 m. S'il est difficile d'identifier le type d'aménagement auquel pouvait correspondre un tel rythme inégal, s'il s'agit d'un choix, les espaces définis par l'entrecolonnement comportaient une surface d'au moins 2 m pour une largeur de 1,30 à 1,40 m, superficie qui semble compatible avec une succession de lits longeant les murs. En ce cas, les supports devaient soutenir une superstructure légère, qui individualisait les espaces ainsi délimités. Il pouvait alors s'agir soit de cloisons légères (planches, claires, murs de plâtre...) voire de simples poutres pour la suspension de rideaux. Une telle configuration aurait été très proche de celle de l'Hôtel-Dieu de Tonerre<sup>28</sup> (1292), et de celle, plus tardive certes, de la « grande chambre des pauvres » de l'Hospice de Beaune (mis en service en 1452), dans son état restitué en 1872-1878 d'après la description très précise d'un inventaire de 1501<sup>29</sup>. Dans ce cas, la position des fenêtres au-dessus des lits laisserait envisager une hauteur de la salle supérieure à 4,5 mètres, ce qui correspondrait en effet à l'épaisseur des murs restituée ci-dessus, capable, en outre, de soutenir une charpente d'une portée considérable de 9 m.

L'édifice s'annonce donc comme un espace imposant, mais "de seconde classe", d'un établissement prestigieux dont la "première classe" - l'espace monastique proprement dit - échappe encore à l'appréciation.

## ● 5 L'évolution du bâtiment des cuisines

La cuisine est transformée au cours de ce même programme de travaux. L'organisation de ces pièces adjacentes au bâtiment monumental est repensée : 4 espaces dont la dévolution

<sup>28</sup> également fondation angevine. Pétillet 2004 : 30-41.

<sup>29</sup> Hugonnet-Berger 2005 : 33.

domestique est nettement illustrée par les données de terrain sont matérialisés par des cloisons légères, réalisées (bois, plâtre, ou planches jointives, ou encore bois et végétaux lutés de terre).

Vers l'ouest, une première pièce couvre une surface de 6m<sup>2</sup> (3 x2 m). Cette petite salle possède un sol fait de mortier de chaux blanc sur lequel devaient prendre place dalles ou carreaux de pavement (un fragment en terre cuite vernissée de couleur verte a été découvert). Dans l'angle sud-est se trouve une cheminée. Deux grandes dalles de plan quadrangulaire (0,40 x 0,35 m) constituaient le foyer (1 m x 0,50 m). Un comblement dense et cendré se trouvait en son centre associé à des céramiques, des éléments ferreux et de la faune. L'âtre était entouré de blocs de pierre (0,40 x 0,20 m) formant piédroits. Les éléments constituant cet équipement ont été taillés dans un calcaire qui a manifestement subi l'action du feu. Aucune trace archéologique de la hotte que l'on pourrait restituer placée en encorbellement avec un conduit d'évacuation dans l'élévation. Les rares références à ce type de vestige que nous possédions pour cette période dans les terres méridionales sont, en parfait état de conservation, la cheminée de la maison dite « romane » de Saint-Gilles du Gard, datée fin XIIe s. ou début XIIIe s.<sup>30</sup>, et celle de l'abbaye de Sénanque rattachée au XIIIe s.<sup>31</sup>. Les documents aixois<sup>32</sup> font amplement référence, pour la période médiévale, à ce genre d'aménagements qui sont loin d'être exceptionnels, mais rarement observés. La pièce comporte également deux amas de blocs de calcaire quadrangulaires, de modules sensiblement identiques (0,30 x 0,30 ou 0,40 m), qui évoquent une aire de travail ou un lieu de rangement. Ces éléments semblent constituer deux massifs maçonnés ayant pu servir de jambages pour supporter des étagères dans le cas d'un placard ou une dalle si l'on opte pour l'hypothèse d'un potager, qui paraît plus vraisemblable. Très souvent situé à proximité d'une cheminée dont il reçoit les braises, cet équipement était couramment utilisé dans les cuisines médiévales et modernes. Le potager se composait d'un appentis à hauteur d'appui (paillasse), de fourneaux rudimentaires percés de cavités servant de petits foyers sur lesquels on déposait des braises ou des réchauds pour griller les viandes ou tenir les plats au chaud.

Un second espace, oblong, forme une surface d'environ 4,50 m<sup>2</sup> (1,50 x 3 m). Il est limité sur ses faces est et ouest par deux minces cloisons. Sa limite vers le Nord n'est pas connue. L'une des cloisons était certainement faite d'une élévation de terre, attestée par une grande concentration d'argile effondrée sur le sol. Un foyer est aménagé dans un angle de la pièce, adossé aux murs. La sole est très soigneusement construite. L'aire de combustion forme un quart de cercle d'1 m de rayon. Constituée d'un lit de tuiles rondes et de briques plantées de chant, elle forme, par rangs ajustés, une structure serrée. L'ensemble est luté d'une argile rouge orangée durcie par le feu. Cette installation qui forme une petite cuvette dont il ne reste que la base devait être protégée voire voûtée. Des lambeaux de parois, encore en place, formaient des amorces de piédroits.

Un troisième espace est – pour ce que nous pouvons en voir - strictement aux mêmes dimensions que le précédent. Sa surface au sol est de 4,50 m<sup>2</sup> (1,50 x3 m). Son extrémité orientale n'a été que partiellement reconnue. Ce deuxième réduit est constitué d'un sol de terre battue couvert vers le sud d'une épaisse couche de cendre et vers le nord d'un épandage de charbons de bois.

La fouille a confirmé la présence voire la pérennité d'équipements domestiques liés à l'utilisation de l'eau. On observe le maintien d'un évier-bassin en mortier hydraulique, appartenant cuisine à l'état précédent, dans ses dispositions d'origine et son plan rectangulaire (1,20 m x 1 m) mais il est désormais confiné entre trois murs au Nord, au Sud et à l'Ouest. On ne peut l'atteindre qu'en empruntant le couloir ainsi formé depuis l'Est. On pourra s'étonner du lieu d'installation de cet aménagement, mais, pour les quelques exemples dûment attestés que nous possédons, force est de constater que la place de l'évier est souvent reléguée sur des paliers, dans des galeries, couloirs ou dans les recoins des habitations médiévales<sup>33</sup>. Le système d'évacuation des eaux usées reste celui du premier état.

Un large espace extérieur est recréé au sud des cuisines : on peut véritablement parler d'une cour dont les limites demeurent incertaines, mais qui couvre au moins 80 m<sup>2</sup>. Recouverte d'un sol de plaquettes calcaires, c'est une aire de circulation dont les fonctions doivent être multiples, permettant tout à la fois ravitaillement, distribution et évacuation.

Les indices archéologiques prélevés, qu'il s'agisse du mobilier céramique, de la gobeletterie ou de la faune valident cette fonction de communs. Ces espaces sont vraisemblablement dévolues aux préparations culinaires, élaboration et cuisson, si l'on en juge par le nombre important de céramiques culinaires retrouvées sur place, et paraissent indiquer une certaine sériation des activités

---

<sup>30</sup> Napoléone 2002 : 241

<sup>31</sup> Fixot, Pelletier 1990 : 235

<sup>32</sup> Bernardi 1995 : 377

<sup>33</sup> Garrigou Grandchamp 1992 : 90

domestiques. La dévolution est la cuisine, bien sûr, mais peut-être également à la pratique de la salaison, du séchage voire du fumage de certaines denrées...ce qui pourrait justifier la dimension des pièces, leurs équipements spécifiques comme la multiplication des foyers... Ces installations sont encore trop rarement mentionnées dans la littérature et restent assez complexes à appréhender à la fouille.

## ● 6 Un puits couvert monumental

La cour intérieure située entre le long bâtiment et les cuisines est agrémentée d'un puits monumental retrouvé partiellement spolié. Ce puits paraît adossé à un mur porteur retrouvé en tranchée. L'ouvrage est bâti sur plan polygonal pour ce qui est des parties externes. Il est circulaire, avec un profil légèrement piriforme et un diamètre en surface de 1,30 m. Sa mise en œuvre comprend une fosse d'installation, tapissée par un remblai complémentaire argileux et étanche sur toute la périphérie. Les parois conservées montrent un cuvelage soigné, formé de moellons calcaires ajustés au mortier de chaux et formant un appareil parallélépipédique utilisant par endroit boutisse et panneresse. La margelle, malgré son état lacunaire, possédait des coussinets carrés formant un ensemble polygonal.

Le plan ainsi que la mise en œuvre sont inaccoutumés. Ils renvoient à la morphologie de la « fontaine aux ablutions » du cloître de l'abbaye cistercienne du Thoronet (Var). La forme du puits du site des Dominicaines d'Aix rappelle également la fontaine du cloître Saint-Jean de la Chartreuse pontificale du Val de Bénédiction de Villeneuve-lès-Avignon, second cloître de ce monastère, installé à partir de 1372 dans les murs de l'ancienne livrée cardinalice d'Etienne Aubert. Les investigations archéologiques récentes, encore inédites, ont en effet confirmé l'appartenance du premier état de la fontaine à une époque proche de la fondation : l'octogone formé de huit grandes dalles monolithes de calcaire marneux, plus large que le puits circulaire aixois mais d'un diamètre proche de celui de la base octogonale de ce dernier, était alimenté par une profonde citerne maçonnée et voûtée aménagée dans le sous-sol à proximité immédiate. Un vaste puits de plan circulaire installé sur un socle saillant de même forme contre un mur faisait partie de la *Roma* construite par Clément VI dans les jardins du palais pontifical d'Avignon : ces deux comparaisons, certes plus prestigieuses, suggèrent pour le moins une certaine prestance, conforme au contexte privilégié de la fondation du couvent aixois.

## 7Le couvent à travers le vaisselier mis au jour...

La céramique recélée dans les contextes stratigraphiques et, en particulier, dans les dépotoirs, véritables exutoires des activités domestiques, a servi de base statistique<sup>34</sup> et représente en quelques sortes des « instantanés » de la consommation des moniales pour une période donnée de l'histoire du site. Les contextes observés couvrent une période assez brève et s'échelonnent entre le milieu, voire la fin du XIIIe s. et la 2e ½ du XIVe s. L'ensemble des pièces recueillies lors des fouilles revêt incontestablement un caractère exceptionnel, et cela à plusieurs titres : de par l'état de conservation de la collection présentant de nombreuses formes complètes, la variété des produits locaux et importés, les formes utilisées, ainsi que par l'abondance des décors et la richesse des différents services. Le mobilier totalise environ un millier d'objets de céramique : ustensiles de cuisine (poêlons, jattes, marmites...) mais aussi des vaisselles de table, de différentes formes et styles, certaines réservées au service (pichets, plats, écuelles individuelles, assiettes à marli, etc.), des pièces de luminaires (lampes à huile de formes et d'origines variées) et de la verrerie (gobelets, verres à tige ou à pied, bouteilles...), soit un vaisselier, d'une grande homogénéité chronologique, très riche de par la diversité des objets, mais aussi de par la provenance des lots retrouvés. La nature même de l'ensemble confirme ce que l'on avait pressenti à la première approche, c'est-à-dire l'appartenance des occupants à un haut niveau social et le témoignage de la qualité de vie de cette puissante communauté féminine. Les Dames du couvent, soigneusement recrutées, sont servies dans des majoliques qu'elles font venir des royaumes d'Italie (*Pise, Gênes, Florence, Sicile...*) pour une part de 3,5 % et d'Espagne pour 96 %, de *Málaga, Almería, Alicante, Denia, et de Valencia*. Elles ne dédaignent pas non plus d'utiliser ponctuellement quelques objets byzantins ou des vases à glaçure alcaline, venus du Proche-Orient (*Raqqa...*)<sup>35</sup>. Ces produits sont rarement retrouvés en Provence, mais leur découverte est toujours associée à des contextes seigneuriaux : château de Beaucaire,

<sup>34</sup> Richarté 2005, Richarté, Vallauri, Foy. (à paraître).

<sup>35</sup> Richarté, Congrès AIECM2. à paraître

monastère de l'Almanarre à Hyères ou abbaye de Saint-Victor, à Marseille<sup>36</sup>. En outre, la plupart des objets exhumés portent des marques d'appartenance ou d'identification au revers : *graffiti*, monogrammes ou blasons incisés après cuisson. L'analogie est marquée notamment avec un site religieux pisan, le monastère *di San Matteo*. Ce couvent bénédictin occupé par des moniales du XIVE au XVIe s. est comparable à la fois dans cette pratique singulière qui consiste à marquer d'un graffiti le revers des pièces possédées et dans son riche approvisionnement matériel (renseignements Monica Baldassarri).

### ● 7 la place du couvent parmi les autres institutions religieuses de la ville d'Aix, notamment les autres ordres mendiants

Dans la cité les quatre ordres mendiants (Augustins, Carmes, Mineurs et Prêcheurs), s'établissent tous au XIIIe s., hors de la ville, dans les bourgs en limite des remparts, dans la proximité des routes et des portes. La protection que Charles II accorde aux Dames de Nazareth place leur couvent en position prépondérante parmi les autres institutions religieuses aixoises (ordres mendiants notamment). L'établissement est qualifié dans les textes de *monasterium dominarum*. Les Dominicaines sont présentes au sud de la ville, faisant pour ainsi dire face à la commanderie hospitalière de Saint-Jean de Jérusalem, à une distance de moins de 200 mètres. Cette autre grande fondation comtale, plus ancienne, sépulture ancestrale de la dynastie angevine, était liée physiquement et symboliquement au palais comtal par la voie d'Italie. Cette double marque de l'emprise comtale, confirmée par le recrutement des moniales issues de l'élite aristocratique, distinguait le couvent des Dominicaines des autres couvents mendiants. Contrepartie féminine du couvent royal de Saint-Maximin, le couvent de Nazareth reflétait les véritables préférences de la maison fondatrice en cette fin du XIII<sup>e</sup> siècle, alors que la reconstruction de l'église des Hospitaliers, entreprise par Charles Ier d'Anjou entre 1272 et 1277 environ, avait été motivée par la volonté de confirmer et d'afficher la légitimité de la succession dynastique. Cette qualité particulière, qui devait se distinguer dans l'architecture du bâti monastique proprement dit, encore inconnue à défaut de vestiges conservés en élévation, et de témoignages archéologiques mis en évidence, se reflète encore dans les structures retrouvées en fouille et surtout dans le mobilier archéologique. Ainsi se dessine l'image fantôme d'un complexe monastique vaste et singulier dont l'envergure devait sans doute égaler, sinon éclipser celle de la commanderie proche.

### ● 8 Parallèle avec le couvent de Saint-Maximin

Les couvents d'Aix et de Saint-Maximin sont l'œuvre « d'amour et de gratitude » d'un seul patron, Charles II, envers l'ordre de Saint Dominique. Mais des motivations d'ordre politique ont pu également accompagner le souverain dans ses élans de charité. À son arrivée au pouvoir, la cité aixoise restait encore la favorite des Comtes catalans et de Toulouse (Maison de Barcelone)<sup>37</sup>, appuyée notamment par l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Aix, et la Provence, plus généralement passe, non sans oppositions, de la tutelle catalane à celle des capétiens d'Anjou. Et, c'est dans ce contexte à la fois peu propice et instable que le roi – comte de Provence affermit ses ambitions et ses positions.

La fondation aixoise se fait au moment où la ville est en pleine expansion. Celle de Saint-Maximin, bien que plus modeste, est idoine (développement du bourg, collecte de droits sur les marchés, boucherie, protection de la communauté juive...). Saint-Maximin est sur le chemin des villes portuaires de Toulon et d'Hyères (monopole du sel, droits de gabelle, portes vers la Terre Sainte...). Par une série de libéralités, Saint-Maximin devient fief royal et le bourg sort de la juridiction de Saint-Victor de Marseille.

La fondation varoise, à l'inverse des autres couvents, est située à l'intérieur des murs du bourg. Ambitieuse, elle s'accompagne d'un événement d'importance, l'invention des reliques de la *Benoïste Magdalaine*, dont les moines auront la garde. Pour abriter les saints restes, il fallait une basilique que Charles II voulait vaste car destinée à accueillir les foules de grands pèlerinages à venir<sup>38</sup>. Là encore, dans l'architecture qui est encore visible, la majesté des bâtiments (mise en œuvre et ampleur du programme) et l'esprit de pauvreté s'opposent, à l'instar du couvent aixois. Outre, les constructions, le roi octroie la somme de 10 livres par frère pour l'entretien annuel du Couvent de

<sup>36</sup> Démians d'Archimbaud et al. 1980 : 360.

<sup>37</sup> En 1246, à la mort de Raymond-Béranger IV, la Provence revient à sa fille cadette qui a épousé Charles Ier d'Anjou, frère de Louis de France.

<sup>38</sup> Moncault 1985 : 10



Saint-Maximin qui devra abriter 100 frères<sup>39</sup>. Il verse, en 1295, 250 livres pour les 25 frères présents au moment de la fondation de ce dernier. En 1297, il confie aux sœurs de Nazareth une rente de 1000 livres spécifiant qu'elle reviendrait aux Prêcheurs de Saint Maximin dès que leur couvent atteindrait l'effectif idéal de 100 religieux<sup>40</sup>. Cette rente sera acquittée de façon immuable par trésorerie royale jusqu'au XVe s. En imposant ces deux fondations majeures<sup>41</sup> et particulièrement ostentatoires, le pouvoir royal, et partant, la dynastie angevine, prennent pleinement leurs marques. La Provence s'intègre progressivement au royaume capétien.

### ● 9 Le devenir de l'établissement

Le prestigieux couvent fut transféré, précisément en 1377, dans un nouveau faubourg dit "Naurabet", dans l'actuel quartier Bellegarde qui allait être inclus dans la ville, vers 1400. Ce déplacement vers l'intérieur des remparts, au-delà des craintes liées à l'insécurité du siècle, traduit également une forte volonté d'intégration au noyau urbain. Le 2 juin 1377, l'archevêque de Posillac obtint un accord entre le Chapitre et les religieuses pour ce transfert et la construction d'un nouveau monastère. Installées dans un premier temps assez sommairement, leur nouvelle église, dédiée à Saint Barthélemy, sera consacrée le 17 janvier 1501<sup>42</sup>. Le couvent se trouvait à l'intersection des actuelles rues Suffren et Mignet. À cet endroit, on peut encore observer des modénatures sur l'une des portes et les traces d'un grand portail. L'abbé Marbot rapporte également la présence de *"bâtiments contigus qui n'ont point l'aspect de maisons privées. C'était là le monastère des Dominicaines dites Dames de Saint-Barthélemy"*. En 1679, la communauté comptait encore soixante religieuses. Le couvent toujours "royal" selon les vœux de Louis XIV (et placé sous le régime de la commende) n'avait plus que dix moniales à la veille de la Révolution, durant laquelle il fut détruit, de même que la dépouille du roi Charles II qui y avait été transférée au XVe s.

### ● Pour conclure : de nouvelles questions et de nouvelles perspectives de recherche

Les recherches effectuées dans le contexte de l'archéologie préventive sur le site permettent, fraction par fraction, d'assembler les pièces d'un puzzle encore bien incomplet. Noël Coulet écrit que "la vie intérieure de ce couvent qui apparaît surtout comme une seigneurie ecclésiastique nous échappe et [que] c'est très grossièrement que l'on peut apprécier la nature de son recrutement et l'ampleur de son rayonnement". Mais cette image tend, grâce à l'archéologie, à s'affiner, en livrant ici et là des éléments de leur vie matérielle. La recherche à partir des textes anciens, et leur confrontation avec la réalité des vestiges, les diverses hypothèses de restitution plausibles, sont autant d'avancées que de questionnement : la disposition du couvent, sa taille, l'emplacement de la clôture monastique et de l'abbatiale sont désormais à envisager en fonction de nos découvertes. L'intérêt des autres bâtiments et espaces, leurs fonctions, leur nombre, leur étendue, leur ampleur, leur disposition, souvent délaissé dans les études, du simple fait de la rareté des fouilles de ces parties, est revalorisé. L'étude des modes de gestion de l'eau, connue par exemple dans les établissements cisterciens, est ici illustrée par les nombreux ouvrages et montre une préoccupation constante sur ce site qui non entretenu retourne à l'état de marigot. L'étude du riche et pléthorique mobilier céramique, source d'un grand nombre d'informations, est loin d'être achevée, et on peut beaucoup en attendre, tant sur le plan de la céramologie que sur les modes de vie au couvent.

Les spécificités de ce couvent orientent la recherche et les interprétations des vestiges mis au jour : comment les résultats de nos investigations viendront apporter leurs lumières sur des questions telles que la gestion par un prieur accompagné de frères de ce couvent féminin, l'implication de Charles II dans cette fondation, bien différente de ce que sera le système de la commende, et les retombées positives sur l'assise du pouvoir royal, la présence des Dominicains en Provence et les spécificités de leurs établissements, dont la fonction d'enseignement, qui paraît associée ici à la volonté pour les familles médiévales nobles et bourgeoises d'instruire leurs filles... Cet "héritage" dominicain se perpétue jusqu'à nos jours sur les lieux même : les Prêcheurs, Mignet, ont été les deux premiers lycées publics aixois, et sont aujourd'hui devenus des collèges.

<sup>39</sup> Vicair 1973 : 60

<sup>40</sup> Albanès, 55

<sup>41</sup> Montagnes 1979 : 41

<sup>42</sup> (Marbot 1913 : 38)

## Bibliographie

- Albanes 1899** : ALBANES (J.-H.) – *Gallia Christiana Novissima. Histoire des archevêchés, évêchés, et abbayes de France accompagnée de documents authentiques recueillis dans les registres du Vatican et les Archives locales.* t.1, Aix, Apt, Fréjus, Gap, Riez, et Sisteron. Montbéliard, 1899. p. 55, 462.
- Amargier 1961** : AMARGIER (P.) - *Bernardo Gui: De Fundatione et prioribus conventum provinciarum Tolosanae et Provinciae Ordinis Praedicatorum.* Monumenta Ordinis Fratrum Praedicatorum historica vol. XXIV. Ed. Rome, 1961
- Baratier 1973** : BARATIER (E.) – Le mouvement Mendiant à Marseille. dans Cahier Fanjeaux, 8, 1973 pp. 177-190.
- Baratier et al. 1969** : BARATIER (E.), DUBY (G.), HILDESHEIMER (E.)- *Atlas historique : Provence, Comtat Venaissin, principauté de Monaco, principauté d'orange, Comté de Nice.* Paris. 1969.
- Barra, Richarté, Sivan 2006** : BARRA (C.), RICHARTÉ (C.), SIVAN (O.) – Collège Mignet. Extension du parking Mignet : de nouvelles découvertes à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Nîmes. Inrap 2006. pp. 61.
- Bernardi 1982** : BERNARDI (P.) - *Architecture des couvents de Mendians à Aix, du XIIIe au XVe s.* Mémoire de Maîtrise, Aix-Marseille I, 1982.p. 377
- Coste 1981** : COSTE (J.-P.) – *Aix-en-Provence et le pays d'Aix* Aix. 1981.
- Coulet 1973** : COULET (N.) - *Un couvent royal : les Dominicaines de Notre-Dame de Nazareth d'Aix au XIIIe s.* dans Cahier Fanjeaux, 8, 1973 pp. 233-262.
- Coulet 1978** : COULET (N.) – *Hôpitaux et œuvres d'assistance dans le diocèse et la ville d'Aix-en-Provence*, XIIIe-mi XVe s., Cahiers de Fanjeaux, 13, 1978.
- Coulet, Bernos 1983** : BERNOS (M.) - *Histoire d'Aix-en-Provence.* Aix. 1983.
- Démians d'Archimbaud et al. 1980** : DEMIANS d'ARCHIMBAUD (G.), LEMOINE (C.) – Les importations valenciennes et andalouses en France méditerranéenne : Essai de classification en laboratoire. La Céramique Médiévale en Méditerranée occidentale, Xe-XVe s. Valbonne. 1978. Paris. CNRS. 1980. p. 359-372.
- Duchet-Suchaux 2006** : DUCHET-SUCHAUX (G.), DUCHET-SUCHAUX (M) – Les ordres religieux. Paris. Flammarion, 2006.
- Fixot, Pelletier 1990** : FIXOT (M.), PELLETIER (J.-P.) – Porteries, bâtiments d'accueil et métallurgie aux abbayes de Silvacane, et du Thoronet. Archéologie Médiévale, XX. 1990. p. 235
- Fontette 1973** : FONTETTE (M.) – Les Mendians supprimés au 2<sup>e</sup> concile de Lyon (1274). Frères Sachets et Frères Pies. dans Cahier Fanjeaux, 8, 1973 pp.193-215
- Garrigou Grandchamp 1992** : GARRIGOU GRANDCHAMP (P.) – Demeures médiévales. Coeur de la Cité. Paris. REMPART. Desclée de Brouwer, 1992. p. 90
- Gui (B.)** - *De Fundatione et prioribus conventum provinciarum Tolosanae et Provinciae Ordinis Praedicatorum.* éd.Amargier (P.). Rome, 1961 (Monumenta Ordinis Fratrum Praedicatorum historica vol. XXIV)
- Hugonnet-Berger 2005** : HUGONNET-BERGER (C.) – L'hôtel-Dieu de Beaune. DRAC Bourgogne. Paris 2005. p 33.
- Leguilloux 1994** : LEGUILLOUX (M.) – l'archéozoologie et l'interprétation des sites. Recherches archéozoologiques sur la Provence romaine et médiévale. Thèse nouveau régime. Aix-en-Provence. 1994. 860 p
- Le Goff** : 1973 : LE GOFF (J.) – France du Nord et France du Midi dans l'implantation des ordres Mendians au XIIIe s. dans Cahier Fanjeaux, 8, 1973 pp.134-140.
- Marbot 1913** : MARBOT (E.) - *Catalogue historial des sanctuaires et établissements religieux d'Aix, depuis l'évangélisation à l'an 1900.* Aix, 1913.
- Moncault 1985** : MONCAULT (M.) – La basilique Sainte-Marie-Madeleine et le couvent royal. Saint-Maximin de Provence. Aix-en-Provence 1985. p. 10
- Montagnes 1979** : MONTAGNES (B.) - *Architecture dominicaine en Provence.* CNRS . Paris, 1979.
- Napoléone 2002** : NAPOLEONE (A.-L.) – L'équipement domestique dans l'architecture civile médiévale. dans La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France. Actes des journées d'étude de Toulouse (19-20 mai 2001), Toulouse Société d'Archéologie du Midi de La France. 2002. p. 241
- Pétillot 2004** : PÉTILLOT (A.) – Patrimoine hospitalier. Éd. Scala. Paris 2004. p. 30-41, 116-129.
- Pourrière 1952** : POURRIERE (J.) - Aix-en-Provence, rues et monuments, visite guidée. Paris, 1952.
- Pourrière 1969** : POURRIERE (J.) - Les hôpitaux d'Aix-en-Provence au Moyen Age, XIIIe, XIVE et XVe siècles.Aix, 1969.
- Ratsimba et al. à paraître** : RATSIMBA (A.) dir. – Rapport de fouilles archéologiques préventives extension parking Mignet, Mission Archéologie Aix-en-Provence 2007.

**Ribaucourt 1973** : RIBANCOURT (C.) – Les Mendiants du Midi d'après la cartographie de l'Enquête. dans Cahier Fanjeaux, 8, 1973 pp. 25-33.

**Richarté 2005** : RICHARTE (C.) – La vaisselle de luxe des religieuses de Notre-Dame de Nazareth, à Aix-en-Provence. Catalogue d'exposition. La céramique, un art du feu au Moyen Âge. SAN Fos sur Mer. 2005. p. 32-39.

**Richarté et al. A paraître** : RICHARTÉ (C.), VALLAURI (L.), FOY (D.).– Un noble vaisselier aixois au début du XIVe s. Mélanges offerts à Sylvain Gagnière. Document d'Archéologie Vauclusienne, 7. 60 p. (à paraître 2007)

**Richarté, Barra, Hartmann 2006** : RICHARTE (C.), BARRA (C.), HARTMANN (A.) – Collège Mignet. Le couvent des Dominicaines de Notre-Dame de Nazareth. Approche archéologique et topographique du parcellaire péri urbain médiéval. Rapport final d'opération de Fouille 2001-2002. Nîmes Inrap. pp. 87.

**Richarté à paraître** : RICHARTE (C.) – Nouvelles données sur le vaisselier du couvent Royal des Dominicaines à Aix-en-Provence au début du XIVe s. dans : ZOZAYA (J.) – Actes du 8<sup>e</sup> Congrès International de Céramiques Médiévales Méditerranéennes . Ciudad Real – Almagro (Espagne). 27 fév. – 03 Mai 2006. A paraître.

**Vicaire 1973** : VICAIRE (M.- H.) – Le développement de la province Dominicaine de Provence (1215-1295) dans Cahier Fanjeaux, 8, 1973 pp. 36-74.